# Marie Moret à Jules Delbruck, 22 juin 1895

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56
Collation1 p. (77r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jules Delbruck, 22 juin 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47012

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction22 juin 1895
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireDelbruck, Jules (1813-1901)
Lieu de destinationHôtel de Normandie, Bordeaux (Gironde)

## Description

RésuméRéponse à la carte postale de Delbruck en date du 20 juin 1895 : l'abonnement de Jules Delbruck est prolongé jusqu'au 31 décembre 1895 dans la mesure où il avait versé 12 F au mois d'octobre 1894.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47012?context=pdf

# Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

---

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47012?context=pdf

Guise Familistère
22 juin 1895

A Monsieur J. Delbrack.

Cher Monsieur,

Revenue ici depuis peu, j'ai le plaisir de répondre moi-même à votre carte postale du 20 ct.

Vous êtes précisément en face du journal dans la situation que vous désirez, par le fait que nous avons reçu de vous en octobre dernier une somme de douze francs qui a reporté, au 31 décembre 1895, l'échéance de votre abonnement au "Devoir".

Nous n'avons donc rien à faire toucher de ce chef.

Agréez, je vous prie, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Marie Godin

Fichier issu